

LES FEMMES ET LES CONFLITS ARMÉS

Vue d'ensemble

Au Canada

- Le Canada s'inquiète des conséquences profondes des conflits militaires, politiques et sociaux dans le monde pour les femmes et les enfants, particulièrement de la violence fondée sur les différences entre les sexes.
- Les femmes jouent un rôle important dans l'édification de sociétés pacifiques et dans la recherche de solutions de rechange aux conflits. Afin de pouvoir jouer un rôle complet et égal pour assurer et maintenir la paix, les femmes doivent disposer d'un pouvoir politique et économique et être représentées à tous les niveaux du processus décisionnel.

Dans le monde

- Les guerres et les conflits armés touchent différemment les femmes et les hommes. Alors que les combattants sont essentiellement des hommes, les femmes et les enfants représentent un nombre disproportionné des civils touchés par les conflits. Les femmes font l'objet de violence et d'exploitation sexuelle qui prennent la forme de viols, de mariages et de grossesses imposés par les forces en opposition.
- Les femmes et les enfants représentent aussi la majorité des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde.
- Pendant les conflits armés et l'effondrement des collectivités, les femmes ont un rôle critique à jouer pour maintenir l'ordre social.
- Dans beaucoup de pays, les sommes consacrées aux armements, à l'équipement militaire et aux conflits armés se traduisent par des ressources moins grandes pour les dépenses sociales, ce qui a une incidence disproportionnée sur les femmes et les enfants.

- Le Canada a joué un rôle important dans l'établissement de la Cour criminelle internationale, qui reconnaît le sexe d'une personne comme motif de persécution et qui considère le viol, la prostitution forcée et d'autres formes de violence sexuelle comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.
- Les femmes ne sont pas uniquement des victimes et des survivantes des conflits, mais elles jouent aussi un rôle dans la réconciliation et la reconstruction des collectivités. Ce rôle est de plus en plus reconnu et appuyé par les organismes d'aide internationale et les gouvernements nationaux.

Éléments d'information

Au Canada

- Depuis l'introduction, en 1993, des Lignes directrices de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), qui reconnaît la persécution fondée sur le sexe de la personne, 1 770 demandes invoquant ce motif ont été présentées. De ce nombre, 954 (54 p. 100) ont été acceptées, 556 (31 p. 100) refusées et 260 (15 p. 100) retirées, abandonnées ou réglées autrement.
- Pendant cette même période, la CISR a traité environ 157 000 revendications du statut de réfugié. Plus du tiers ont été soumises par des femmes qui invoquaient, pour la plupart, des motifs autre que le sexe.

Dans le monde

- Environ 250 000 enfants, dont bon nombre de filles, sont capturés par diverses armées pour servir de soldats ou d'esclaves sexuels. (*La situation des enfants dans le monde, 2000*, UNICEF)



- Les femmes et les enfants constituent au moins 80 p. 100 des 25,5 millions de réfugiés et des 26 millions de personnes déplacées.
- Une équipe d'enquête de la Communauté européenne estime que plus de 20 000 femmes musulmanes ont été violées en Bosnie en 1992 et qu'au Rwanda environ 15 000 femmes ont été violées dans une année.
- D'après la Fondation Carnegie, pour chaque soldat tué au cours des 15 dernières années, 9 civils sont morts, la majorité de ceux-ci étant des femmes et des enfants.

Vers l'égalité

Au Canada

- En janvier 2000, le Canada lançait le *Projet pilote sur la protection d'urgence* qui permet une réinstallation accélérée au Canada de réfugiés qui ont un urgent besoin de protection parce que leur vie, leur liberté ou leur bien-être physique fait l'objet d'une menace immédiate et plausible. Il s'agit d'un projet pilote d'un an qui ne s'adresse pas à un sexe en particulier.
- En avril 1998, le Canada, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a présenté un atelier international sur son programme *Femmes en détresse*. L'atelier a examiné les nouveaux défis que doivent relever les gouvernements et les organisations non gouvernementales afin d'offrir des programmes conçus pour protéger les réfugiées en danger, dans le but de relever de nouvelles approches efficaces. Au nombre des mesures prises pour améliorer le programme, il y a de la formation sur la sensibilisation à l'égalité entre les sexes à l'intention des agentes et agents des visas.
- Au Canada, on a déterminé que les homosexuels et les lesbiennes faisaient partie d'un groupe social particulier au sens de la *Convention relative au statut des réfugiés* de 1951.
- En avril 2000, le gouvernement déposait une nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui compte des dispositions visant à étendre la définition de conjoint aux conjoints de fait et aux partenaires de même sexe.

Dans le monde

- En partenariat avec le Royaume-Uni, le Canada met au point une initiative de sensibilisation aux particularités liées aux différences entre les sexes à l'intention du personnel civil et militaire qui participe aux opérations de maintien de la paix. Le but du programme de formation est de faire davantage prendre conscience des différences entre les sexes relativement aux opérations de maintien de la paix et de permettre aux participantes et aux participants de procéder à une analyse comparative entre les sexes sur leur terrain, en leur fournissant des outils concrets et en leur permettant d'acquérir des compétences.
- Le Canada a activement favorisé la participation des femmes aux activités d'édification de la paix et a toujours soulevé des questions sur les répercussions des conflits sur les femmes dans le cadre des discussions thématiques et géographiques du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Le Canada a joué un rôle déterminant pour obtenir l'inclusion d'une liste détaillée de crimes fondés sur le sexe dans les statuts de la Cour criminelle internationale, faire en sorte que du personnel et des juges possédant des connaissances sur la question de la violence faite aux femmes soient nommés à la Cour, et que les femmes bénéficient d'une représentation juste parmi la magistrature et le personnel. Un projet de loi, déposé à la Chambre des communes, permettra au Canada d'être parmi les premiers pays à ratifier les statuts de la Cour criminelle internationale.
- Le Canada a été un chef de file actif dans la campagne internationale qui a mené à l'interdiction des mines antipersonnel. Il a été le premier pays à ratifier la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction.
- Dans le cadre du programme d'action contre les mines, le Canada veille à ce qu'aucun obstacle n'empêche la participation des femmes ou des filles aux programmes de sensibilisation aux mines et qu'il n'y a aucune discrimination sexuelle dans la prestation des soins de traumatologie et des services de réadaptation et de réinsertion des victimes de mines. Le programme permet

aussi aux femmes de participer aux programmes et aux décisions au sein des organismes et des initiatives qui s'occupent de déminage, de sensibilisation aux mines et d'aide aux victimes, en tant que leaders de la collectivité, prestataires de soins, éducatrices et formatrices.

- L'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuie un certain nombre de projets liés à l'égalité des sexes et la consolidation de la paix :
 - En Palestine, un projet d'éducation publique sur la résolution de conflits et la promotion de la femme et des jeunes est axé sur la Cisjordanie et Gaza. De plus, le Fonds canadien pour le dialogue et le développement a financé un programme de formation pour 60 femmes arabes et juives dans le but de favoriser la compréhension d'enjeux clés et du rôle des femmes dans leur règlement.
 - Au Burundi, des séances de formation sur les techniques de résolution de conflits sont offertes à des groupes de la société civile, notamment à des groupes de femmes.
 - En Sierra Leone, le Fonds de développement de la démocratie de l'ACDI a permis d'offrir une formation axée sur les compétences à d'anciens combattants, y compris des femmes, et de l'éducation sur les droits de la personne, les accords de paix, la résolution non violente de conflits et la réconciliation.
-